PROCESSUS DE SIGNIFICATION

Cher(e) client(e),

Si vous devez faire livrer (signifier) un document ou une procédure tel que qu'une demande relative au non-paiement de loyer et une mise en demeure, vous pouvez soit le déposer à notre bureau en 2 exemplaires ou avec un exemplaire supplémentaire du nombre de destinataire, soit l'expédier par la poste ou par courriel à l'adresse indiquée au bas de ce document.

Un dépôt vous sera demandé, basé sur les frais et honoraires, conformément au tarif établi par le gouvernement du Québec et la Chambre des huissiers de justice du Québec. Nous aurons besoin de savoir le nombre de destinataire, le nombre et le titre des procédures ainsi que l'adresse de livraison afin de vous faire part du montant du dépôt exigible.

Le paiement peut se faire en argent comptant, carte de débit et par virement électronique à paiement@bergeronrenaud.com, la question : « indiquer votre nom ex : « Jean Tremblay » et la réponse « depot »

Fonctionnement :

En premier lieu, un dossier est ouvert. La procédure avec une feuille de route est remise à l'huissier. Ce dernier se rendra à l'adresse indiquée au document ou l'adresse fourni pour tenter la signification. Il pourra le remettre selon les règles prévues en la matière. En cas d'absence, il laissera un avis de visite. Si aucune réponse n'est reçue à la suite de cet avis, l'huissier tentera par différent moyen de confirmer l'adresse du destinataire. Une fois l'adresse confirmée, et si la loi le permet, l'huissier pourra laisser le document sous pli cacheté à la seconde route et qu'il n'a aucune réponse du locataire.

Si l'adresse ne peut être confirmée, qu'aucune information nouvelle n'est disponible, ou que la tentative échoue (par exemple, si la personne est déménagée), nous vous contacterons pour envisager d'autres options de signification.

Nous demandons un délai de 5 à 7 jour ouvrable afin de d'ouvrir votre dossier, signifier votre document, rédiger et vous transmettre le procès-verbal de signification. Ce délai peut varier selon les circonstances. Si vous n'avez pas de nouvelles de notre part passé ce délai, n'hésitez pas à nous joindre afin que nous puissions vérifier la situation.

Dans le cas où vous désirez que votre signification soit faite la même journée, à un moment précis ou plus rapidement des frais supplémentaires s'appliqueront en plus des frais de base.

Bergeron Renaud, huissiers de justice inc.
168, chemin Freeman, Gatineau, Québec, J8Z 2B5
Téléphone : (819) 595-9262
Courriel : info@bergeronrenaud.com

Dans l'éventualité que vous avez demandé un retour par courriel, n'oubliez pas de regarder aussi dans votre boîte de courriels indésirables.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous et demandez l'annexe 1 afin d'obtenir le tarif écrit.

L'ÉQUIPE DE BERGERON RENAUD, HUISSIERS DE JUSTICE VOUS REMERCIE DE FAIRE AFFAIRE CHEZ NOUS!

Bergeron Renaud, huissiers de justice inc.
168, chemin Freeman, Gatineau, Québec, J8Z 2B5
Téléphone : (819) 595-9262
Courriel : info@bergeronrenaud.com